FO Energie

SEMAINE EUROPÉENNE DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Handicap et emploi : l'inclusion ne se décrète pas, elle se construit !

À l'occasion de la 30e SEEPH, organisée du 16 au 22 novembre 2026 autour du thème « Démystifier, simplifier, accompagner. L'emploi pour toutes et tous », FO Énergie rappelle que les personnes en situation de handicap rencontrent encore trop d'obstacles pour accéder à l'emploi, conserver leur poste ou évoluer professionnellement.

30 ans #seeph2026
Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
LADAPT / Agefiph / FIPHFP

https://www.semaine-emploi-handicap.com/



DÉMYSTIFIER : BRISER LES PRÉJUGÉS

Plus de vingt ans après la loi du 11 février 2005, les inégalités persistent. En France, seuls 41,4 % des personnes reconnues en situation de handicap occupent un emploi, contre 69,3 % pour l'ensemble de la population. Le taux de chômage reste également plus élevé pour les travailleurs handicapés (11,5 % vs 7,7 %).

Pour FO Énergie, le handicap ne doit jamais être assimilé à une moindre compétence ni freiner une carrière. Les discriminations doivent être combattues partout dans le monde du travail.

SIMPLIFIER : RENDRE LES DROITS RÉELLEMENT ACCESSIBLES

Les obstacles ne sont pas seulement liés au recrutement. La complexité des démarches ou le manque freinent encore trop souvent l'exercice effectif des droits. Plus d'une personne sur deux déclare avoir déjà renoncé à demander une aide ou un aménagement en raison de la complexité des procédures.

Pour FO Énergie, les aides et aménagements doivent être connus, accessibles rapidement et adaptés aux besoins de chacun. Les droits doivent devenir une réalité, et non un parcours d'obstacles !

Agir, ne pas subir !

ACCOMPAGNER : GARANTIR L'EMPLOI ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

81 % des personnes ayant obtenu les adaptations nécessaires estiment pouvoir poursuivre leur activité professionnelle dans de bonnes conditions, contre seulement 20 % de celles qui n'ont bénéficié d'aucun aménagement.

Pour FO Énergie, le handicap peut survenir à tout moment de la vie. Les employeurs doivent adapter les conditions de travail et mobiliser les moyens nécessaires pour garantir le maintien dans l'emploi.

À L'OCCASION DE CETTE SEEPH, FO ÉNERGIE REVENDIQUE DANS LES IEG :

- Des recrutements et des parcours en alternance débouchant sur de véritables perspectives d'embauche en CDI ;
- Aucune discrimination en matière de rémunération, de promotions, de formation ou de mobilité professionnelle ;
- Des moyens renforcés pour aménager les postes et les horaires et garantir le maintien dans l'emploi ;
- Des référents handicap identifiés et dotés de moyens suffisants pour accompagner les salariés.

FO Énergie revendique également l'ouverture d'une négociation de branche ambitieuse sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'INCLUSION NE DOIT PAS ÊTRE UN RENDEZ-VOUS ANNUEL, MAIS UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Handicap visible ou invisible, salarié en situation de handicap ou salarié aidant : vous n'êtes pas seul !

Pendant la SEEPH et toute l'année, faites valoir vos droits. Contactez vos représentants FO Énergie pour être informés, accompagnés et défendus.

PAS DE DROITS SANS MOYENS, PAS D'INCLUSION SANS ENGAGEMENTS CONCRETS !

